

## Rapport sur la campagne de fouilles à Argos en 1904

Wilhelm Vollgraff

---

### Citer ce document / Cite this document :

Vollgraff Wilhelm. Rapport sur la campagne de fouilles à Argos en 1904. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 49<sup>e</sup> année, N. 1, 1905. pp. 10-11;

doi : 10.3406/crai.1905.71521

[http://www.persee.fr/doc/crai\\_0065-0536\\_1905\\_num\\_49\\_1\\_71521](http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1905_num_49_1_71521)

---

Document généré le 18/05/2016

M. Vollgraff, membre néerlandais de l'École, lui a adressé sur les fouilles qu'il a faites à Argos au cours de l'année 1904. M. Collignon donne lecture de ce rapport :

Ithaque, le 16 septembre 1904.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser un court rapport sur les résultats de la campagne de fouilles que je viens de faire à Argos.

Les travaux ont duré du 17 juillet au 27 août. Ils ont eu pour principal objet le déblaiement complet de l'emplacement du temple d'Apollon Pythien que les fouilles des deux années précédentes avaient permis de fixer sur le versant sud-ouest de l'Aspis. Les restes considérables d'une église byzantine des premiers siècles chrétiens, longue de 40 mètres et ayant de très nombreuses dépendances, couvrent presque tout l'espace occupé dans l'antiquité par le temple d'Apollon et par le temple voisin d'Athéna Oxyderkes. Aussi ces derniers ont-ils disparu complètement, à l'exception de quelques rares débris d'architecture encastrés dans les murs byzantins et de matériaux non utilisables, tels que les antéfixes, gargouilles et fragments de la cimaise en terre cuite peinte. La situation des deux temples peut cependant être fixée approximativement. Leurs enceintes couvrent une superficie de 7.000 mètres carrés, de forme à peu près rectangulaire. Les côtés longs du rectangle suivent la direction ouest-est. Sur une première terrasse, à l'ouest, il y avait une grande cour ouverte avec un large autel en pierre et de grandes bases de trépieds et de statues. Un escalier de dix marches taillé à même le roc et large de 25 mètres conduit à la terrasse centrale qui portait le temple d'Apollon. Au nord de celui-ci s'élevait un édifice rectangulaire dont les murs en briques reposaient sur un socle de pierre de taille, en appareil du IV<sup>e</sup> siècle, qui est conservé en partie. Comme un texte épigraphique précédemment découvert mentionne, à côté du temple, le *μαντήον* d'Apollon, l'idée ne paraît pas trop téméraire de voir ici l'édifice destiné spécialement à l'oracle. A l'est de la fouille, enfin, on distingue deux terrasses. L'une, inférieure, portait le petit temple rond découvert en 1901 ; l'autre, supérieure, portait le temple d'Athéna mentionné par Pausanias. On a retrouvé un petit bronze et quelques terres cuites représentant la déesse avec le casque.

Parmi les inscriptions découvertes cette année, je signale :

1<sup>o</sup> Une stèle du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère portant le texte d'un oracle ordonnant à la ville des Messéniens de sacrifier aux Grands

Dieux, mentionnés, on le sait, dans l'inscription d'Andanie, et de célébrer les mystères ;

2<sup>e</sup> Une stèle de la fin du 4<sup>e</sup> siècle portant une inscription dédicatoire à Léto ;

3<sup>e</sup> Trois petits autels portant les noms d'Aphrodite, de Déméter Pylaea et de Zeus Panoptas.

Des sondages pratiqués dans la plaine, sur le territoire de la ville moderne, ont amené la découverte, à l'ouest de l'église Saint-Constantin, d'une mosaïque romaine mesurant 50 × 7 mètres et entourée de murs et de colonnades. A l'est du pavage en mosaïque s'étend une très grande cour dallée. Attendu que l'emplacement de l'église Saint-Constantin semble répondre aux données contenues dans les auteurs anciens concernant la situation du gymnase de Cylarabis, je hasarde l'hypothèse que nous avons retrouvé une partie dudit gymnase.

Le déblaiement du portique de l'agora découvert en 1902 a été remis jusqu'à l'année prochaine, parce que l'expropriation des terrains qui le couvrent n'a pu encore être menée à bonne fin.

W. Vollgraff.

Il est procédé à la nomination de la Commission du prix Jean Reynaud.

Sont désignés : MM. DELISLE, SENART, Paul MEYER, BARBIER DE MEYNARD, G. BOISSIER, Alfred CROISSET.

M. S. REINACH termine la lecture de son mémoire sur Gilles de Rais et fait observer que Voltaire déjà, dans l'*Essai sur les mœurs*, avait admis l'innocence du maréchal.

La thèse de M. S. Reinach peut se résumer ainsi. Un fait capital, resté inconnu des contemporains, domine le procès de Gilles : le duc de Bretagne et son chancelier Jean de Malestroit, évêque de Nantes, ayant acquis à réméré des biens du seigneur de Rais, avaient intérêt à le mettre hors d'état de les racheter. Or le procès a été commencé et conduit par Jean de Malestroit, avec l'appui du duc. Gilles a donc été accusé, jugé et exécuté par des gens ou à l'instigation de gens qui avaient un gros intérêt à sa ruine. En présence de ce grave motif de suspicion, la critique a le devoir de se montrer sévère dans l'examen des accusations lancées contre Gilles, des témoignages produits contre lui, de la procédure suivie à son égard.